

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Louis PONCET

Le monument du centenaire
valaisan

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, tome 16, p. 45-47

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le monument du centenaire valaisan

Pour fêter dignement le glorieux anniversaire de 1815, le Conseil d'Etat valaisan, instruit sans doute par l'expérience de la « Fête de Juin » en 1914 à Genève qui engloutit des sommes fabuleuses sans qu'il en restât rien, avait décidé d'élever un monument durable, pour montrer aux générations à venir que malgré les années, leurs ancêtres du XX^e siècle étaient toujours en communion d'idées avec ceux qui réunirent le canton à la Suisse.

On s'adressa au sculpteur genevois James Vibert, qui élaborait le projet d'une fontaine symbolique à élever à Sion sur la Planta. Le motif principal est une Valaisanne en costume de Savièze, debout, tenant une guirlande de fleurs qui retombe gracieusement sur le socle formé de bas-reliefs décoratifs. Le tout est d'une conception sobre, harmonieuse, plastique, et qui ne manque pas d'un certain classicisme bien fait pour plaire à nos yeux fatigués des fastidieuses productions du Modern Style. L'œuvre se trouve actuellement dans un hangar des C.F.F., à Sion ; elle est presque achevée et serait en place depuis longtemps, si les événements n'avaient forcé l'Etat à employer ses fonds pour des œuvres d'une nécessité plus pressante. Elle est taillée dans un beau granit rose que l'artiste a eu l'heureuse idée de faire polir. Il y avait là une grosse difficulté technique, qu'apprécieront ceux qui connaissent l'excessive dureté de cette matière et qui savent combien peu elle se prête au polissage.

Cette œuvre devait satisfaire les plus exigeants. Dans les milieux artistiques on fut reconnaissant au Conseil d'Etat de l'avoir commandée à un compatriote et non, comme c'était l'habitude en Suisse romande, à un sculpteur d'Outre-Tessin. Mais ce fut pour ces mêmes

milieux une véritable désillusion que de lire les nombreuses critiques, pour la plupart mal fondées, parues dans les journaux valaisans. Il en est de si absurdes, qu'y répondre serait faire honte à James Vibert et au lecteur. Nous n'en retiendrons que deux, et quelques mots d'explication suffiront, semble-t-il, à les réfuter.

On s'en est pris d'abord aux dimensions de la femme, que l'on a qualifiées « d'exagérées ». Il est incontestable qu'à la voir en son état actuel, dans son baraquement de planches, la statue paraît très grande par rapport à un homme. Mais c'est vraiment commettre une bévue de croire qu'une fois le monument en place cette impression demeurera. Tout le monde sait combien les objets qui paraissent grands en atelier, semblent se rapetisser en plein air ou dans l'édifice auquel ils sont destinés. Dans la statuaire, une part importante du travail consiste précisément à proportionner l'œuvre au cadre qui doit la recevoir, c'est-à-dire à lui donner des dimensions telles que notre œil, la comparant à ce qui l'entoure, ne la trouve ni trop grande ni trop petite. Vibert, sachant que sur la Planta il n'y a comme points de comparaison que les grands bâtiments du Collège et de l'Hôtel-de-Ville, a donc donné à sa Valaisanne des proportions en rapport avec eux.

Le second grief est peut-être plus sérieux. Il s'attaque à la conception même du monument : « Que représente donc cette femme ? » demande-t-on. — C'est bien simple : elle symbolise le Valais et voici comment. Dans un pays de montagne, où les hommes sont exposés à tout instant à disparaître, emportés par une avalanche, écrasés par la chute d'un arbre, entraînés au fond d'un précipice par suite d'un faux pas ou d'un fardeau trop lourd, la femme prend une importance toute spéciale. Elle joue un rôle beaucoup plus considérable que dans la plaine. Capable d'exécuter les plus durs travaux, à tout instant elle remplace les hommes, à tout instant

elle doit supporter les soucis, prendre les décisions qui leur incombent d'ordinaire. On comprend facilement que ce rôle prépondérant de la femme en pays de montagne et particulièrement en Valais, ait frappé James Vibert au point qu'il y a vu le symbole de tout le pays.

Le choix du symbole est légitime. Mais pourquoi l'avoir réalisé sous la forme de cette Saviézanne à l'attitude impassible ? Pourquoi cette rudesse de traits, ces plis verticaux et parallèles qui y mettent presque de la raideur ? — Eh ! c'est que la Valaisanne, étant une femme forte et vaillante, ne peut être traitée comme on ferait une nymphe ; et puisqu'elle appartient à une population essentiellement calme, il est très naturel que cette qualité de la race soit exprimée ; elle l'est par cette grande tranquillité que crée le parallélisme des verticales. Naturellement, d'aucuns auraient préféré une de ces femmes, apanage du Modern Style, faisant des miracles d'équilibre aux extrémités, comme nous en montre, par exemple, le monument de l'Union postale à Berne. Quant au costume, Vibert ne pouvait pas choisir, dans les costumes du Valais, des éléments disparates pour en faire une sorte de « pot-pourri ». Il devait s'arrêter au type de vêtement particulier à un village du canton. Celui de Savièze est très caractéristique et se prête volontiers à une transposition plastique ; voilà pourquoi il l'a choisi.

Puissent ces quelques explications, faible témoignage de notre admiration pour un artiste de valeur, digne élève de son illustre maître Rodin, faire comprendre aux personnes impartiales quelle fut la pensée de James Vibert et réhabiliter dans l'opinion valaisanne une œuvre que l'on s'est efforcé de dénigrer sans l'avoir comprise et même — c'est le cas de la plus grande partie de ses détracteurs, — sans l'avoir jamais vue.